



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2010

CAPES CAER-PC INTERNE

Section : lettres classiques

Rapport de jury présenté par

M. Charles MAZOUER
Professeur des universités
Président de jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

SOMMAIRE

Composition du jury 2010

Rapport du Président

Rapport sur l'épreuve écrite d'admissibilité

Version grecque

Version latine

Commentaire du texte français

Rapport sur l'épreuve orale d'admission

COMPOSITION DU JURY 2010

Président :

M. Charles MAZOUER
Professeur des universités

Académie de Bordeaux

Vice-président :

M. Henri MAGUELIEW
Inspecteur d'académie/inspecteur pédagogique régional

Académie de Versailles

Membres de jury :

M. Jean-Marie BOURGUIGNON
Professeur agrégé

Académie de Paris

Mme Marie-Anne CORNAND
Professeur agrégé

Académie de Bordeaux

M. Thomas GUARD
Maître de conférences des universités

Académie de Besançon

Mme Monique LEGRAND
Inspecteur d'académie/inspecteur pédagogique régional

Académie de Versailles

M. Daniel NIGOUL
Professeur agrégé

Académie de Montpellier

Mme Edith PAYEUX
Professeur agrégé

Académie de Versailles

RAPPORT DU PRESIDENT

Éléments statistiques commentés

CAPES interne

Bilan de l'admissibilité

Concours EBI CAPES INTERNE

Section / option 0201 E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats inscrits : 83

Nombre de candidats non éliminés : 45 Soit : 54.22 % des inscrits

Le nombre de candidats non éliminés correspondent aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)

Nombre de candidats admissibles 12 Soit 26.67 % des non éliminés

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 0009.45 (soit une moyenne de : 09.45 / 20)

Moyenne des candidats admissibles : 0012.92 (soit une moyenne de : 12.92 / 20)

Rappel

Nombre de poste : 5

Barre d'admissibilité : 0012.15 (soit un total de : 12.15 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)

Bilan de l'admission

Concours : EBI CAPES INTERNE

Section / option : 0201E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats admissibles : 12

Nombre de candidats non éliminés : 12

Soit : 100.00 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)

Nombre de candidats admis sur liste principale : 5

Soit : 41.67 % des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 0033.08 (soit une moyenne de : 11.03/ 20)

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0040.09 (soit une moyenne de : 13.36 / 20)

Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 20.17 (soit une moyenne de : 10.08 / 20)

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0027.20 (soit une moyenne de : 13.60/ 20)

Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : 20)

Rappel

Nombre de postes : 5

Barre de la liste principale : 0032.66 (soit un total de : 10.89 / 20)

Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 admission : 2)

Le concours ouvert cette année ne proposait que 5 postes ; il est vrai que le nombre des inscrits baisse aussi régulièrement : 83 pour la présente session. Beaucoup d'inscrits se désistent ou n'achèvent pas le concours (46%).

Réglementairement, le jury ne pouvait pas déclarer admissibles plus de 12 candidats ; la barre d'admissibilité a donc été automatiquement fixée à 12,15/20 pour sélectionner les 12 meilleurs à l'écrit – soit 26, 67 % des candidats ayant achevé l'épreuve. Étant donné le petit nombre d'admissibles possibles l'écrit est donc fort sélectif. La moyenne obtenue par les admissibles est intéressante : 12,92/20.

Nous avons pourvu les 5 postes, la barre d'admission se trouvant automatiquement fixée à 10,89/20.

Au total, ce CAPES interne est un concours fort honorable, la moyenne de l'oral étant de 13, 60 et la moyenne générale (écrit et oral) des admis étant de 13,36/20.

Accès échelle rémunération CAPES Privé (CAER)

Bilan de l'admissibilité

Concours EBH ACCES ECHELLE REMUNERATION CAPES-PRIVE

Section / option 0201 E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats inscrits	67	
Nombre de candidats non éliminés	57	Soit : 85.07 % des inscrits

Le nombre de candidats non éliminés correspondent aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)

Nombre de candidats admissibles :	13	Soit : 22.81 % des non éliminés
-----------------------------------	----	---------------------------------

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés :	0010.01	(soit une moyenne de : 10.01 /20)
Moyenne des candidats admissibles :	0014.66	(soit une moyenne de : 14.66/20)

Rappel

Nombre de postes :	5	
Barre d'admissibilité :	0013.77	(soit un total de : 13.77 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)

Bilan de l'admission

Concours EBH ACCES ECHELLE REMUNERATION Section / option : 0201 E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats admissibles : 13
Nombre de candidats non éliminés : 13 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)

Nombre de candidats admis sur liste principale : 5 Soit : 38.46 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 36.66 (soit une moyenne de : 12.22 /20)
Moyenne des candidats admis sur la liste principale : 0043.82 (soit une moyenne de : 14.61/20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 22.00 (soit une moyenne de : 11.00/20)
Moyenne des candidats admis sur la liste principale : 0029.20 (soit une moyenne de : 14.60/20)

Rappel

Nombre de postes : 5

Barre de la liste principale : 00.40.00 (Soit un total de : 13.33 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)

5 postes ouverts également pour ce concours ; mais le nombre des inscrits est en nette augmentation et les candidats du privé sont plus tenaces et composent plus nombreux (85% des inscrits).

Pour les mêmes raisons qu'au CAPES public, nous avons fait 12 admissibles – barre d'admissibilité à 13,77/20, nettement supérieure à celle du public. Les notes de l'écrit sont aussi supérieures, avec une moyenne de 14,66/20 des admissibles.

Pour pourvoir les 5 postes offerts, nous avons dû placer la barre à 13,33/20. La moyenne de l'oral s'élève à 14,60/20 et la moyenne générale (écrit et oral) atteint 14,61/20.

Visiblement, ce concours ne peut retenir que les meilleurs.

Les épreuves

Le Président ne saurait se substituer aux rapporteurs chargés des épreuves de l'écrit et de l'oral ; il recommande vivement la lecture attentive desdits rapports, qui rappellent la nature et le déroulement des épreuves, la méthode des différents exercices, et prodiguent des conseils fort utiles

pour le concours à venir. Le Président remercie également les membres du jury qui ont accepté de rédiger les rapports de leur soin et de leur souci pédagogique.

MOYENNE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE.

CAPES

Épreuve	Inscrits	Présents	Admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Traduction-commentaire	83	45	12	09.45	12.92

CAER

Épreuve	Inscrits	Présents	Admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Traduction-commentaire	67	57	13	10.01	14.66

MOYENNE DE L'ÉPREUVE ORALE.

CAPES

Épreuve	Admissibles	Présents	Admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Niveau collège	12	12	5	10.08	13.60

CAER

Épreuve	Admissibles	Présents	Admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Niveau collège	13	13	5	11.00	14.60

Il est dommage qu'on ne puisse disposer de statistiques pour chacun des éléments de l'épreuve écrite ; quelques remarques cependant. L'épreuve est donc composite ; il convient d'organiser son temps pour accorder du soin aux trois textes et éviter l'impasse sur tel ou tel. Cette année, la version latine de Virgile était plus difficile que la version grecque, qui ne présentait pas de difficultés particulières. Encore ne faudrait-il pas négliger le grec, voire carrément supprimer la version grecque !

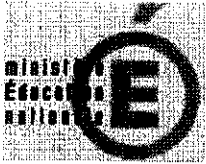
Quant à l'épreuve professionnelle de l'oral, elle mérite aussi un entraînement spécifique. Les candidats déjà engagés dans l'enseignement (cela semble plus frappant pour les candidats du privé), grâce à leur pratique, bénéficient assurément d'un avantage.

D'une manière générale, il ne faut jamais oublier que ce CAPES interne est éminemment un concours de recrutement de professeurs, et que toutes les prestations sont aussi jugées à l'aune des capacités pédagogiques attendues.

Le Président ne peut qu'encourager de futurs candidats désireux d'acquérir un statut réel de titulaire dans le système éducatif à se préparer et à persister dans les épreuves. De surcroît, les concours internes ne sont pas indignes !

Un concours 2011 est ouvert. J'attire l'attention des candidats sur quelques changements :

- l'écrit dure désormais 5 heures et est affecté du coefficient 2 – à égalité avec le coefficient de l'épreuve orale ;
- pour l'oral, la préparation est de 2 heures, l'épreuve durant 1 h 15 au maximum (exposé : 30 minutes ; entretien 45 minutes).



EBI LCL 1
Repère à reporter sur la copie

SESSION 2010

**CAPES
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : LETTRES CLASSIQUES

TRADUCTION ET COMMENTAIRE DE TEXTES

Durée : 6 heures

*Version grecque : sont autorisés les dictionnaires grec-français Bailly, GeorGIN et Magnien-Lacroix.
Version latine : sont autorisés les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot, Goeltzer et Quicherat.*

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

(A) 4

1. Vous traduirez le passage en grec du texte d'Euripide tiré d'*Alceste*, vers 681-688 (texte n° 1). (5 points sur 20)

2. Vous traduirez le passage en latin du texte de Virgile tiré de l'*Énéide*, vers 654-662 (texte n° 2). (5 points sur 20)

3. Vous commenterez l'extrait du *Père Goriot* de Balzac (texte n° 3) en enrichissant votre étude de références aux textes d'Euripide et de Virgile. (10 points sur 20)

N.B. : Les trois exercices sont à rédiger sur des copies séparées, qui seront réunies en une seule liasse.

Texte n° 1

Alceste a accepté de mourir pour que son époux Admète vive. Admète vient de reprocher à son père Phérès de ne pas s'être sacrifié, lui un vieillard, pour son fils.

LE CORYPHÉE. – Admète, il suffit du malheur présent.
Cesse ! et garde-toi d'exaspérer un père.

675 PHÉRÈS. – Mon fils, qui te flattes-tu de poursuivre de
tes injures ? Un Lydien ou un Phrygien payé de ton
argent ? Ignore-tu que je suis Thessalien, fils légitime de
Thessalien et libre ? Tu pousses trop loin l'outrage, et
après avoir lancé contre nous les traits d'une juvénile
680 insolence, tu ne t'en iras pas ainsi.

Ἐγὼ δέ σ' οἴκων δεσπότην ἐγεινάμην 681
κάθρεψ', ὀφείλω δ' οὐχ ὑπερθνήσκειν σέθεν·
οὐ γὰρ πατρῶον τόνδ' ἔδεξάμην νόμον,
παίδων προθνήσκειν πατέρας, οὐδ' Ἑλληνικόν.
Σαυτῷ γὰρ, εἴτε δυστυχῆς, εἴτ' εὐτυχῆς, 685
ἔφυς ⁽¹⁾· ἃ δ' ἡμῶν χρῆν σε τυγχάνειν, ἔχεις.
Πολλῶν μὲν ἄρχεις, πολυπλέθρους δὲ σοι γύας
λείπω· πατρὸς γὰρ ταῦτ' ἔδεξάμην πάρα. 688

En quoi donc t'ai-je fait tort ?

690 De quoi te dépouillé-je ? Ne meurs pas plus pour ma per-
sonne que je ne fais pour la tienne. Tu as plaisir à voir le
jour : et ton père, crois-tu qu'il en ait de la peine ? Ma foi,
oui, je me dis qu'il est long, le temps à passer sous la
terre, et que si la vie est courte, elle a pourtant sa dou-
ceur. Toi, en tout cas, sans vergogne tu t'es débattu
695 contre la mort, et tu vis, tu as esquivé le sort fatal en
faisant cette victime. Et c'est de ma lâcheté que tu parles,
quand tu t'es laissé vaincre, ô le dernier des couards, par
une femme, qui est morte pour toi, pour ce joli garçon !
C'est un ingénieux moyen que tu as trouvé de ne jamais
700 mourir, si à ta femme du moment tu persuades chaque fois
de succomber à ta place. Et tu viens insulter ceux des tiens
qui s'y refusent, quand toi-même te conduis en lâche ?
Silence ! Crois bien que si tu tiens à ta propre vie, tout le
monde tient à la sienne. Et si tu nous injuriez, tu enten-
705 dras plus d'une injure méritée.

LE CORYPHÉE. – C'est déjà trop de ces injures et des
précédentes. Cesse, vieillard, de te déchaîner contre
ton fils.

EURIPIDE, *Alceste*, vers 673-707.

⁽¹⁾ Phérès, en laissant le sceptre à son fils, s'est réservé au moins une part du domaine royal.

Texte n° 2

Énée raconte comment son père Anchise refuse de quitter Troie en proie aux flammes et veut mourir.

Mais dès que je fus arrivé au seuil de la demeure
635 paternelle, notre antique maison, mon père que je vou-
lais avant tout autre emmener dans les hautes mon-
tagnes, lui l'objet premier de mon retour, refuse, après
Troie retranchée, de prolonger sa vie et d'endurer l'exil :
« Vous, dit-il, dont le sang n'est point affaibli par l'âge,
vous dont les forces intactes se soutiennent par leur
640 propre vigueur, songez à fuir. Moi, si les habitants du
ciel avaient voulu me voir continuer ma vie, ils m'auraient
conservé cette demeure. C'est assez, c'est bien trop
d'avoir une fois vu de telles ruines et survécu à la prise
de notre ville. Partez, dites adieu à ce corps déjà comme
étendu – n'est-ce pas ? – sur son lit funèbre. Je sau-
645 rai bien prendre ma mort des mains de l'ennemi : il
aura pitié de moi et envie de me dépouiller. Perte facile à
consentir que celle d'un tombeau. Depuis longtemps,
hâï des dieux, inutile, je traîne mes années, du jour où
le Père des dieux et roi des hommes m'a effleuré du vent
de sa foudre et touché de son feu. »

650 Tels étaient ses propos, il persistait et demeurait iné-
branlable. Nous disputions contre lui, en larmes, et
aussi ma femme Créuse, Ascagne et toute la maison,
pour qu'il ne voulût pas, lui le père, tout entraîner avec
lui et aggraver encore le poids de notre destin.

Abnegat inceptoque et sedibus haeret in isdem.

Rursus in arma feror mortemque miserrimus opto.

655

Nam quod consilium aut quae iam fortuna dabatur ?

« Mene efferre pedem, genitor, te posse relicto

sperasti tantumque nefas patrio excidit ore ?

Si nihil ex tanta superis placet urbe relinqui,

et sedet hoc animo perituraeque addere Troiae

660

teque tuosque iuuat, patet isti ianua leto,

iamque aderit multo Priami de sanguine Pyrrhus.

VIRGILE, *Énéide*, Livre II, vers 634-662.

Texte n° 3

À l'agonie, abandonné de ses filles qu'il a trop aimées, Goriot imagine de les faire chercher de force, par la gendarmerie.

La patrie périra si les pères sont foulés aux pieds. Cela est clair. La société, le monde roulent sur la paternité, tout croule si les enfants n'aiment pas leurs pères. Oh ! les voir, les entendre, n'importe ce qu'elles me diront, pourvu que j'entende leur voix, ça calmera mes douleurs, Delphine surtout. Mais dites-leur, quand elles seront là, de ne pas
5 me regarder froidement comme elles font. Ah ! mon bon ami, monsieur Eugène, vous ne savez pas ce que c'est que de trouver l'or du regard changé tout à coup en plomb gris. Depuis le jour où leurs yeux n'ont plus rayonné sur moi, j'ai toujours été en hiver ici ; je n'ai plus eu que des chagrins à dévorer, et je les ai dévorés ! J'ai vécu pour être humilié, insulté. Je les aime tant, que j'avalais tous les affronts par lesquels elles me vendaient une
10 pauvre petite jouissance honteuse. Un père se cacher pour voir ses filles ! Je leur ai donné ma vie, elles ne me donneront pas une heure aujourd'hui ! J'ai soif, j'ai faim, le cœur me brûle, elles ne viendront pas rafraîchir mon agonie, car je meurs, je le sens. Mais elles ne savent donc pas ce que c'est que de marcher sur le cadavre de son père ! Il y a un Dieu dans les cicux, il nous venge malgré nous, nous autres pères. Oh ! elles viendront !
15 Venez, mes chéries, venez encore me baiser, un dernier baiser, le viatique de votre père, qui priera Dieu pour vous, qui lui dira que vous avez été de bonnes filles, qui plaidera pour vous ! Après tout, vous êtes innocentes. Elles sont innocentes, mon ami ! Dites-le bien à tout le monde, qu'on ne les inquiète pas à mon sujet. Tout est de ma faute, je les ai habituées à me fouler aux pieds. J'aimais cela, moi. Ça ne regarde personne, ni la justice
20 humaine, ni la justice divine. Dieu serait injuste s'il les condamnait à cause de moi. Je n'ai pas su me conduire, j'ai fait la bêtise d'abdiquer mes droits. Je me serais avili pour elles ! Que voulez-vous ! le plus beau naturel, les meilleures âmes auraient succombé à la corruption de cette facilité paternelle. Je suis un misérable, je suis justement puni. Moi seul ai causé les désordres de mes filles, je les ai gâtées. Elles veulent aujourd'hui le plaisir, comme elles voulaient autrefois du bonbon. Je leur ai toujours permis de satisfaire leurs fantaisies de jeunes filles. À quinze ans, elles avaient voiture ! Rien ne leur a résisté. Moi seul suis coupable, mais coupable par amour. Leur voix m'ouvrait le cœur. Je les entends, elles viennent. Oh ! oui, elles viendront. La loi veut qu'on vienne voir mourir son père, la loi est pour moi.

BALZAC, *Le Père Goriot*.

RAPPORTS SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE

Version grecque

Rapport de Mme Marie-Anne CORNAND

Euripide, *Alceste*, vers 681-688

Le texte de version, qui ne présentait pas de difficultés particulières de morphologie ou de syntaxe, nécessitait les connaissances et la pratique de la langue grecque que doivent maîtriser des candidats au CAPES. Il est pourtant arrivé que certains d'entre eux négligent l'exercice de version grecque au point qu'elle ne figurait pas sur leurs copies. C'est ainsi - cas extrême, il faut le préciser - que sur un lot de dix-huit copies, six d'entre elles se trouvaient amputées de la version grecque. Cette absence est lourdement pénalisante pour tout candidat au CAPES de lettres classiques.

Peut-être une mauvaise gestion du temps de travail est-elle aussi cause de cette défaillance : rappelons que la durée consacrée à la version grecque ne doit pas dépasser une heure et quart, ce qui suppose les connaissances suffisantes pour ne pas perdre de temps en recherches, dans le dictionnaire, des mots usuels, comme les pronoms personnels, ou des formes d'aoriste de verbes courants. Les formes mal identifiées ont donné lieu à bien des contre-sens : par exemple, le nom οἶκων (vers 681) a été confondu avec le participe présent au nominatif masculin singulier du verbe présentant la même racine, confusion qu'une observation de l'accentuation aurait permis d'éviter.

Les sources principales d'erreurs ont résidé dans la mauvaise analyse des formes verbales, celles de l'aoriste en particulier, ou dans un repérage peu rigoureux de la structure des phrases, examen d'autant plus utile que des mots syntaxiquement associés se trouvaient parfois éloignés les uns des autres.

Voici d'abord l'inventaire des treize formes verbales classées par modes et temps. Les deux seuls modes employés étaient l'indicatif et l'infinitif. A l'indicatif, on trouvait cinq verbes, trois au présent, ὀφείλω (vers 681), ἔχεις (vers 686), ἄρχεις (vers 687) – certains candidats ont confondu les deux verbes – puis un seul verbe au futur, λείψω (vers 688), un seul verbe à l'imparfait, l'impersonnel χρεῖν (vers 686), et cinq formes d'aoriste, ἐγείναμην κᾶθρηψ' (vers 681-682), ἐδεξάμην (vers 683 et 688) et ἔφους (vers 686). Remarquons que certains candidats ont confondu les désinences de première personne du singulier en μην et les désinences de première personne du pluriel en μεν. A l'infinitif, le texte contenait une forme de présent, τυγχάνειν (vers 686), et deux formes d'aoriste, ὑπερθνήσκειν (vers 682) et προθνήσκειν (vers 684).

La première phrase comportait quatre vers (vers 681-684). Les deux verbes coordonnés, ἐγείναμην (vers 681) κᾶθρηψ' (vers 682) étaient construits avec le même COD, le pronom personnel σε (vers 682) qui avait pour attribut le nom δεσπότην complété par le génitif οἶκων (« pour être le maître de mes biens ») ; οἶκων (vers 681) pouvait aussi être traduit par « maison » ou « domaine ». Le verbe ὀφείλω (vers 682) était complété par l'infinitif aoriste ὑπερθνήσκειν (vers 682). Le dictionnaire précisait que σέθεν est la forme ionienne du génitif du pronom personnel de la deuxième personne du singulier. Les vers 683-684 avaient une valeur explicative,

indiquée par γὰρ ; le verbe ἐδεξάμην était construit avec le COD νόμον, précisé par les deux adjectifs πατρῶον et Ἑλληνικόν. Le nom νόμον était explicité par l'apposition παίδων προθυήσκειν πατέρας, l'infinitif aoriste προθυήσκειν ayant pour sujet l'accusatif πατέρας. Phérès justifie ainsi doublement son refus de mourir à la place de son fils en évoquant d'abord la loi héréditaire de son pays (πατρῶον vers 683), puis la loi plus générale, celle de la Grèce (Ἑλληνικόν vers 684).

La deuxième phrase (vers 685-686) comportait deux propositions coordonnées par ὃ (vers 686). La première proposition avait pour noyau le verbe à l'aoriste ἔφυς (vers 686), complété par le pronom personnel réfléchi de la deuxième personne du singulier au datif Σαυτῷ (premier mot du vers 685), pronom qui n'a pas été identifié par tous les candidats, certains ayant même imaginé un complément circonstanciel de lieu, « à Sautos », sans doute égarés par la majuscule en début de vers... Les adjectifs au nominatif singulier δυστυχής et εὐτυχής (vers 685), se rapportaient au sujet du verbe à la deuxième personne du singulier ἔφυς, ce que quelques candidats n'ont pas repéré, identifiant à tort ces formes comme des génitifs singuliers de la première déclinaison... La seconde proposition de cette deuxième phrase avait pour noyau le verbe ἔχεις (vers 686), construit avec un COD constitué par la proposition subordonnée relative qui le précédait, ὃ ὃ ἡμῶν χρῆν σε τυγχάνειν. Il était nécessaire de savoir que le verbe impersonnel χρῆν se construisait avec une proposition subordonnée infinitive, dont le sujet était le pronom personnel de la deuxième personne du singulier à l'accusatif σε, et le verbe à l'infinitif τυγχάνειν.

La dernière phrase (vers 687-688) comportait trois propositions, les deux premières étant structurées par le balancement μὲν... ὃ, et la troisième ayant une valeur é explicative précisée par γὰρ. Il fallait repérer le complément du verbe ἄρχεις (vers 687), au cas génitif, Πολλῶν. Le groupe de mots πολυπλέθρους γύας était le COD du verbe λείπω. Certains candidats n'ont manifestement pas identifié le nom γύας, le prenant pour un nom féminin, sans penser aux quelques noms masculins qui se rattachent à la première déclinaison... Le troisième verbe ἐδεξάμην avait pour COD ταῦτ', accusatif neutre pluriel qui représentait les compléments des deux verbes précédents, Πολλῶν et πολυπλέθρους γύας.

Les erreurs constatées, tant pour l'identification des formes que pour le repérage de la structure des phrases, ne peuvent qu'aboutir à la répétition du conseil maintes fois prodigué de ne pas négliger l'entraînement à la version grecque : consolidation des connaissances grammaticales, connaissance du vocabulaire usuel, pratique régulière de la version en temps limité. On peut aussi conseiller aux candidats une relecture attentive de leurs traductions qui leur permettrait, sans doute, de corriger des fautes qu'un professeur de lettres ne doit pas commettre.

Voici pour finir deux propositions de traduction :

« Oui, je t'ai engendré, je t'ai nourri pour être le maître de mes biens, mais je ne suis pas tenu de mourir à ta place ; mon père ne m'a pas transmis cette loi que les pères dussent mourir pour leurs enfants ; elle n'est pas dans le code des Grecs. Heureux ou malheureux, tu es né pour avoir ton existence distincte ; ce que, moi, je te devais, tu le possèdes. Tu as de nombreux sujets ; je te laisserai d'immenses étendues de guérets ; j'ai reçu de mon père un semblable héritage ».

Traduction de Henri Berguin et Georges Duclos, Garnier-Flammarion, 1966.

« C'est moi qui, pour faire de toi le maître de la maison, t'ai engendré et nourri, mais mon devoir n'est pas de mourir à ta place. Les pères mourir pour leurs enfants! voilà une loi que je n'ai pas reçue de mes aïeux ni de la Grèce. C'est pour toi seul, malheureux ou heureux, que tu es né ; ce que tu devais obtenir de nous, tu le possèdes. Nombreux sont tes sujets, et nombreux les arpents de terre que je te laisserai, comme je les ai reçus de mon père ».

Traduction de L. Méridier Hatier Les Belles Lettres, 2001.

Version latine

Rapport de M. Thomas GUARD

L'exercice constitué par la version latine suppose des choix, linguistiques et stylistiques, révélateurs tant d'une juste compréhension du latin que d'une bonne maîtrise du français. L'omission de tout ou partie d'une phrase manifeste le refus du candidat de s'affronter aux difficultés et d'effectuer lesdits choix : pour cette raison, elle est plus sévèrement sanctionnée et doit être à tout prix évitée. De trop nombreuses étourderies viennent gâcher des copies par ailleurs convenables : une simple relecture doit permettre d'éviter des confusions dommageables entre le singulier et le pluriel ou bien entre différents temps verbaux.

Lire précisément le texte qui précède la version aide à éviter des erreurs de compréhension, car certaines idées sont répétées dans les vers qui nous occupent. L'extrait proposé (Virgile, *Énéide* II, 654-662) met en scène la piété filiale d'Énée, soucieux de ne pas abandonner son père Anchise dans Troie en flammes. Riche en difficultés de construction, le texte de Virgile exigeait une grande rigueur dans l'analyse syntaxique, en particulier les quatre derniers vers, dont la traduction a entraîné de nombreux non-sens.

Rappelons en outre que la version latine est aussi un exercice de français. Une traduction ne peut être satisfaisante lorsqu'elle est envahie par d'importantes fautes de français qui nuisent gravement à sa compréhension : fautes de conjugaison, fautes d'accord (du verbe, du participe passé, de l'adjectif), fautes de syntaxe sont particulièrement inquiétantes chez un candidat destiné à enseigner le français, quand il n'est pas déjà en activité.

La traduction proposée s'inspire de celle d'A.-M. Boxus et J. Poucet (Bibliotheca Classica Selecta), très proche du texte.

Abnegat, inceptoque et sedibus haeret in isdem.

Il refuse et reste attaché à sa décision et à sa demeure.

Incepto a souvent été perçu comme un verbe conjugué au présent, à la première personne du singulier, dérivé de *incipio*, avec le sens de « commencer ». Outre la rareté dudit verbe, la construction permettait d'éviter cet écueil : *-que* coordonne *abnegat* et *haeret*, alors que *et* coordonne *incepto* et *sedibus*. *Incepto* n'est donc pas sur le même plan que *abnegat*. C'est le nom *inceptum*, *i* (l'entreprise, le projet), employé à l'ablatif.

Rursus in arma feror, mortemque miserrimus opto :

Je reprends les armes et, désespéré, je souhaite la mort.

Feror est à la voix passive, l'expression signifiant littéralement : « je suis amené (dans les armes de nouveau) ». On ne pouvait pas négliger le superlatif de *miserrimus*.

nam quod consilium aut quae iam fortuna dabatur?

Car quel choix, quel destin m'offrait-on ?

Quod et *quae* sont deux adjectifs interrogatifs, portant respectivement sur *consilium* et *fortuna*, sujets de *dabatur*.

« *Mene efferre pedem, genitor, te posse relicto sperasti,*

« As-tu espéré, père, que je pourrais partir en t'abandonnant ?

sperasti est la forme contractée de la deuxième personne du singulier du verbe principal *spero* au parfait de l'indicatif (pour *sperauisti*). Ce verbe régit une proposition infinitive dont le sujet est *me* et le verbe à l'infinitif, *posse*, lui-même accompagné d'un infinitif complément, *efferre pedem* ; *te relicto*, à l'ablatif absolu, ne pouvait absolument pas être construit comme un infinitif dépendant de *posse*. L'interrogative est introduite par la particule *-ne*, placée à la suite du pronom personnel de la première personne à l'accusatif, *me*, sujet de l'infinitif *posse*.

tantumque nefas patrio excidit ore?

Une si grande impiété sort-elle de la bouche d'un père ?

On ne devait pas affaiblir le sens de *nefas* (sacrilège, impiété) en le traduisant par « injustice » (on connaît le respect du pieux Énée pour le sacré) ; *tantum* s'accorde au nominatif singulier avec le neutre *nefas*. *Ore* est bien l'ablatif de *os* (la bouche) et non de *ora* (le rivage) ; l'adjectif *patrius*, accordé à l'ablatif singulier, renvoie au père, Anchise, et non à la patrie.

Si nihil ex tanta superis placet urbe relinqui,

S'il plaît aux dieux qu'il ne subsiste rien d'une si grande ville,

Placet est bien un verbe impersonnel, dont le sujet réel est une proposition infinitive (son sujet est *nihil* et le verbe à l'infinitif passif, *relinqui*). *Superis*, au datif pluriel, désigne « ceux d'en haut », c'est-à-dire les dieux. Enfin, il fallait construire *ex tanta urbe*, à l'ablatif singulier.

et sedet hoc animo, perituraeque addere Troiae

si ce dessein te tient à cœur et s'il t'est agréable d'ajouter à la perte imminente de Troie,

hoc est le sujet au nominatif de *sedet* (« demeurer fixé »), suivi d'un complément de lieu à l'ablatif (*animo*)

teque tuosque iuuat, patet isti iamua leto,

La tienne et celle des tiens, la porte est ouverte à cette dévastation,

Iuuat est un verbe impersonnel, accompagné d'un infinitif, *addere*, construit avec un COD à l'accusatif (*te tuosque*) et un COS au datif (*periturae Troiae*). *Periturae* est le participe futur du verbe *pereo* (« mourir, être anéanti »). Littéralement, il faut comprendre : « s'il t'est agréable d'ajouter toi et les tiens à Troie sur le point de succomber ».

Iamua est le sujet au nominatif de *patet*, et ne peut pas être accompagné de *isti*, accordé au datif singulier avec *leto*.

Patet isti iamua leto constitue la proposition principale, les trois précédents verbes conjugués dépendant de *si* (*si... placet et sedet..., ...-que... iuuat*)

iamque aderit multo Priami de sanguine Pyrrhus,

Et bientôt s'approchera Pyrrhus, tout couvert du sang de Priam »

Aderit est au futur, son sujet est *Pyrrhus*. *Multo* s'accorde avec *sanguine* à l'ablatif, exigé par *de* (qui indique la provenance de Pyrrhus, qui viendra tuer Anchise s'il reste sur place, après avoir assassiné Priam). *Priami* au génitif est le complément du nom *sanguine*.

Commentaire du texte français

Rapport de Madame Édith PAYEUX

Le texte retenu pour la session 2010 était un extrait du *Père Goriot* de Balzac, assorti de deux textes antiques à traduire : l'un extrait de l'*Alceste* d'Euripide, l'autre de l'*Énéide* de Virgile, les trois textes ayant pour thème commun la relation filiale.

Rappelons le libellé et la nature de l'exercice : « Vous commenterez l'extrait du *Père Goriot* de Balzac en enrichissant votre étude de références aux textes d'Euripide et de Virgile ». Il s'agissait bien de construire un commentaire littéraire du texte de Balzac en opérant des rapprochements ponctuels et secondaires avec tel ou tel aspect des textes antiques, pertinent par sa ressemblance et/ou sa différence avec le texte français. On attend donc une analyse littéraire approfondie, qui ne saurait se contenter d'un simple survol, plus ou moins paraphrasé mais qui, à partir d'une problématique précise, s'appuie sur l'examen des différents procédés stylistiques pour en tirer les effets de sens, dans une approche critique non dénuée de cette « empathie » nécessaire par exemple à la perception du ton, ici essentiellement pathétique (sans le moindre comique qu'ont pourtant déniché certaines copies).

Le temps total de la composition étant limité à six heures, les candidats doivent veiller à ne faire l'impasse sur aucun des trois exercices : chaque version (sur cinq points) ne devrait pas prendre plus d'une heure, les quatre heures restant pouvant être utilement consacrées au commentaire (sur dix points).

On attend également que les confrontations aux textes antiques, insérées dans le corps du commentaire, ne soient pas cantonnées dans l'introduction ou la conclusion, ou dans une seule des parties, mais interviennent à plusieurs reprises pour nourrir l'analyse du texte français. Les problématiques, communes aux trois textes, ne manquaient pas, qui permettaient de mettre en perspective l'extrait du *Père Goriot* à la lumière des textes antiques : comment l'amour et le devoir s'articulent-ils dans la relation filiale ? Quelle conception morale du devoir paternel ou filial s'inscrit dans ces textes ? Quel est le rôle des dieux ou de Dieu dans la conception de la relation entre le père et l'enfant ? Comment chacun des auteurs représente-t-il ou met-il en question les valeurs de la société de son temps à ce sujet ?

La problématique centrale du texte de Balzac pouvait être : comment la passion paternelle et le devoir filial s'articulent-ils dans une morale patriarcale ? – cette perspective a été adoptée par de fort bonnes copies – ; ou bien (plus littéraire) : comment le pathétique se mêle-t-il au réquisitoire dans le discours du père qui se meurt sans ses filles ? – cet axe a été souvent retenu par de très bonnes copies.

Nous proposons quelques pistes d'analyse.

1/ Entre raison et sentiments, un discours à revirements multiples

A/ - Le discours des sentiments : nombreuses exclamatives avec interjections (« Oh ! Les voir... » « Ah ! Mon bon ami », « Oh ! Elles viendront ! », « Que voulez-vous ! » ; des injonctives à son interlocuteur, confident silencieux : Eugène de Rastignac invoqué comme intercesseur (« Dites-leur », « Dites-le bien à tout le monde »), d'autres directement adressées à ses filles absentes (« Venez, mes chéries, venez encore », dont la reprise lyrique se fait imploration, tout comme, « un baiser, un dernier baiser », ou encore la reprise variée : l. 14 « Oh ! Elles viendront », l. 28 : « Oh ! Oui, elles viendront », marquant une intensification de l'espoir insensé).

- Le discours de la raison : le présent de vérité générale et la forme de la maxime (les deux premières phrases et la dernière) permettent la référence à la loi humaine et divine (« Il y a un Dieu dans les cieux »), tout comme la généralisation à tous les pères qui exemplifie sa situation (« leurs pères », l. 2, « un père », l. 10, « son père », l. 29, « nous autres pères », l. 14). Une oscillation permanente entre les deux types de discours marque autant la plainte que l'analyse.

B/ Entre la plainte et l'analyse :

- Déploration de l'incompréhension (« vous ne savez pas ce que c'est que ... » ; « elles ne savent pas ce que c'est ... »), de l'abandon par l'antithèse entre « je leur ai donné ma vie » et « elles ne me donneront pas une heure » ; déploration de soi, par l'exclamative à l'infinitif (« un père se cacher ... »).

- L'analyse rétrospective au passé composé (« j'ai vécu pour être humilié », « j'ai fait la bêtise d'abdiquer mes droits ») ; ou à l'imparfait (« elles me vendaient une pauvre petite jouissance honteuse », « j'aimais cela moi »).

- De la plainte accusatrice à l'explication plus rationnelle, le discours bascule à tout moment de la rancœur à l'amour, mais aussi dans la contradiction. De la même façon, affleure sous le raisonnement de Phérès une passion vive et mortifère, dans un dialogue de tragédie il est vrai.

C/ Les contradictions :

Les contradictions s'expriment par

- la présence d'un rythme essentiellement binaire, jamais dépassé dans un troisième terme (« Il y a un Dieu, il nous vengera ... », « vous êtes innocentes. Elles sont innocentes » ; « je suis un misérable, je suis justement puni », « je n'ai pas su me conduire, j'ai fait la bêtise... »). Ce rythme permet le basculement dans l'énoncé contradictoire ;

- des énoncés contradictoires, de l'imprécation vengeresse à la résignation coupable (« Il y a un Dieu... il nous venge malgré nous... » puis « votre père qui priera Dieu pour vous » et, sur le même plan, « Dieu serait injuste s'il les condamnait à cause de moi »), qui expriment l'état paroxystique du père Goriot jusqu'au délire (indiqué par le changement de temps, présent d'abord « je les entends, elles viennent », puis futur pour mieux annuler l'illusion de la présence des filles : « Oh ! oui, elles viendront »). Cette crise de désespoir révèle également une crise des valeurs.

2/ Victime et coupable : où s'arrête le devoir ?

A/ Victime et coupable à la fois :

Au tribunal des devoirs filiaux, le discours à charge rend les filles coupables d'ingratitude : un lexique juridique et même judiciaire (« la justice humaine, la justice divine », « injuste », « venge », « plaidera », mes droits », « innocentes », « puni », « coupable », « la loi ») semble évaluer successivement les torts et les droits des deux parties. D'abord accusateur, Goriot plaide ensuite coupable, coupable d'une éducation trop permissive : le lexique de la « corruption » (« facilité paternelle », « gâtées », « toujours permis »,) se conjugue avec une généralisation (« le plus beau naturel, les meilleures âmes auraient succombé... ») à valeur morale pour mieux les excuser. Phérès, de même, mais à l'inverse, met en question les « torts » qu'il aurait eus envers son fils, pour mieux se justifier, et avec lui-même, justifier les limites du devoir paternel.

B/ Victime de ses filles imprégnées des valeurs d'une société elle-même corrompue ?

La métaphore de « l'or du regard changé... en plomb gris » montre l'attente déçue du don d'amour en retour, mais aussi, dans une alchimie inversée, la chute de l'idéal dans le trivial. Tel est bien le vice de ces filles ingrates appartenant à une société vue par le narrateur comme matérielle et marchande, qui corrompt les « meilleures âmes » par l'appât du gain et des plaisirs (« la voiture » comme « le bonbon »), fauteuse de « désordres » auxquels Goriot, l'apparent responsable, n'a pu résister.

C/ Quels sont les droits et les devoirs du père et de l'enfant ?

Goriot évoque les « droits » qu'il aurait « abdiqués » : l'autorité patriarcale devait-elle limiter les désirs de ses filles (la notion de désir est sous-jacente aux termes : « plaisir », « fantaisies ») ? L'amour paternel doit-il aller jusqu'au sacrifice de soi comme Admète semble le demander à son père Phérès ? Mais Goriot n'évoque pas de devoir de père en parlant de ses droits. En ce sens, le personnage se réfère aux valeurs de la société patriarcale communes aux trois textes : le devoir de l'enfant, comme don en retour de la vie et de l'amour reçus, semble être la piété filiale, idéalement représentée par Énée, refusant d'abandonner son père Anchise, qui souhaite pourtant périr avec Troie en flammes, au risque d'entraîner dans la mort son fils lui-même (le conflit ici a une portée tragique). Le personnage de Goriot, de même (et peut-être le narrateur lui-même) rapproche dans son discours le père et la patrie (étymologiquement liés) en l'élargissant à « la société » puis au »monde », posant par là les fondements de toute société patriarcale : le respect des pères, et dans une parfaite évidence : « cela est clair ». La perte de cette valeur morale est présentée avec une grande violence de vocabulaire (« foulés aux pieds ») qui entraînerait (dans cette hypothèse « si... si... ») la fin du monde : « tout croule », en paronomase avec le verbe de l'énoncé précédent sous forme de vérité : « le monde roule », marquant le lien nécessaire entre paternité et monde. Thème réitéré à la fin du passage sous le terme de « la loi », deux fois repris.

Euripide, cependant, remet en cause précisément les droits et devoirs du père et du fils, dans une rhétorique digne des sophistes : Phérès limite ses devoirs (*opheilo*, *chrèn*) à la transmission des biens, eux-mêmes reçus de son père (vers 688), et n'en appelle à la loi (*nomon*) patriarcale que pour constater qu'elle n'exige pas plus d'un père, contrairement à ce que son fils Admète semble attendre de lui. Le déchirement tragique se fait entre deux discours, du père et du fils, tous deux pleins d'*hubris*, en ce qu'ils ne respectent pas la limite raisonnable (ce que rappelle à chacun le coryphée aux vers 674 et 706).

Le déchirement tragique reste au contraire, chez Balzac, interne au personnage de Goriot, sacrifié à une passion sans limite.

3/ La figure pathétique du père immolé à l'amour

A/ L'amour jusqu'au sacrifice :

Le thème traverse la page, sous la forme négative (« si les enfants n'aiment pas leur père »), ou celle d'un attachement presque physique (« les voir, les entendre », « pourvu que j'entende leur voix », repris à la fin du passage par « leur voix m'ouvrait le cœur » ; « Je les entends »). C'est l'amour-remède (« calmera mes douleurs », « viatique »), l'amour-don ou même le sacrifice (« donné ma vie »), jusqu'à l'avilissement, avec un lexique de la chute (« les affronts », « se cacher », « pauvre petite jouissance honteuse »).

Contrairement à Phérès qui expose la valeur de toute vie, à préserver, fût-elle celle d'un père, dans la perspective d'Euripide qui est celle de l'amour de soi et de son identité propre. Contrairement aussi à Énée chez qui l'amour filial élève et grandit, même dans le possible sacrifice de sa propre vie.

La passion dévorante de Goriot conduit à l'excès dans la chute et emprunte les formes de l'appétit : « j'ai faim, j'ai soif ». La privation d'amour en retour substitue les « chagrins » à la présence des filles (les « chagrins à dévorer, je les ai dévorés »), ou les « affronts », « que j'avalais ». Signe d'une vision balzacienne des appétits : le pendant de ceux des filles pour le luxe.

B/ Une victime immolée :

La mort imminente (« car je meurs je le sens »), loin de grandir le personnage, comme elle le fait d'Anchise sur les ruines de Troie, même s'il se dit maudit des dieux, plonge Goriot dans la souffrance de la privation : privation de lumière (métaphore de l'hiver), privation de fraîcheur (« rafraîchir mon agonie », frappante métonymie), qui est moins privation de sa propre vie que de ce qui lui redonnerait vie : la présence de ses filles. Le narrateur construit au-delà de Goriot même une figure du père victime de ses enfants. D'ailleurs, en lui donnant une parole sans réplique (Rastignac se tait pendant tout ce discours), il invite le lecteur à s'identifier au personnage du père.

C/ Une figure emblématique :

La généralisation du personnage à tous les pères (« les pères sont foulés aux pieds », « marcher sur le cadavre de son père » qui reprend la même image, ou « qu'on vienne voir mourir son père ») crée dans le discours du personnage une représentation de soi comme père et comme seul rôle de père, ce qui a pour effet d'intensifier l'expression du désespoir du personnage semblant par là s'accrocher à une image bafouée et en accroît le pathétique, mais suscite aussi chez le lecteur indignation sur la perte des valeurs filiales et compassion pour la détresse d'un père agonisant dans l'abandon.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE

Rapport de M. Jean-Marie Bourguignon

1. Déroulement et contenu de l'épreuve

L'épreuve orale d'admission est une épreuve professionnelle, de coefficient 2. Il s'agissait en l'occurrence d'analyser et commenter une situation d'enseignement observée à partir de documents destinés aux élèves ou aux professeurs.

Cette épreuve durait trois heures et quinze minutes en tout, décomposées comme suit: 2 heures de préparation individuelle, 30 minutes d'exposé devant le jury, et 45 minutes d'entretien avec le jury.

La préparation prenait appui sur un dossier proposé par le jury qui tenait compte du niveau d'enseignement dans lequel le candidat avait une expérience. Pour cette session, tous les candidats reçus à l'oral avaient choisi d'être interrogés sur le niveau collège.

Durant le temps de la préparation, les candidats devaient lire et analyser les documents constituant le dossier proposé, construire un exposé rendant compte de leur analyse et commentant les documents fournis.

Pendant son exposé, le candidat devait ainsi préciser l'utilisation qu'il ferait de ces documents dans la ou les classes indiquées dans le dossier. Il devait définir des objectifs, exposer les modalités et la progression de sa démarche, proposer des exercices, expliciter les résultats attendus, etc.

L'entretien, mené par le jury, portait sur le dossier fourni au candidat et visait à approfondir, éclaircir et élargir la réflexion engagée par l'exposé à travers des échanges moins formels. Il était éventuellement étendu à certains aspects de l'expérience professionnelle du candidat.

2. Les dossiers fournis par le jury

Ils concernaient, à part à peu près égale, les langues anciennes et le français, et divers niveaux d'enseignement, de la 6e à la 3e. Cette répartition ne reflète pas la réalité des services proposés dans les établissements scolaires, où les langues anciennes sont moins enseignées que le français, mais l'épreuve a pour but de certifier que le candidat sera apte à enseigner chacune de ces disciplines si l'occasion lui en est donnée, y compris le grec, qui doit donc être travaillé pour l'épreuve au même titre que le latin et le français.

Les documents à analyser étaient en majorité des extraits de manuels: textes, exercices, leçons, documents iconographiques, mais ont été également donnés à commenter des extraits de textes de cadrage en vigueur au moment de l'épreuve ou en vigueur à la rentrée prochaine, des documents consultables sur internet, extraits de sites académiques en lettres ou de sites consacrés à un auteur. La liste aurait pu être moins limitée ; à la vérité, tout document qu'un professeur est amené à consulter ou à produire dans sa vie professionnelle peut constituer un objet d'analyse: copie d'élève, sujet d'examen, cahier de texte, etc.

En français, les dossiers ont porté sur le genre autobiographique en 3e, le genre de la fable et son histoire en 6e, le genre épistolaire en 4e, l'argumentation, les types de phrase en 6e.

Les auteurs abordés étaient répartis entre classiques et modernes, entre textes incontournables ou moins connus.

En langues anciennes, le mythe de l'âge d'or, le théâtre, le subjonctif, le personnage d'Hypatie ont constitué les thèmes principaux des dossiers abordés. Là encore, les candidats étaient invités à commenter des contenus d'enseignement en général bien connus mais où la nouveauté, qu'il s'agisse d'approche pédagogique ou de texte support, n'était pas absente.

Les notes se sont échelonnées de 5 à 19 sur 20. Les trois commissions qui ont reçu les candidats ont eu des écarts types et des moyennes assez proches.

Tous les dossiers, à l'exception d'un seul, ont pu donner l'occasion à une partie des candidats qui devaient les commenter de construire des analyses et des perspectives pédagogiques pertinentes. Les dossiers qui ont le plus inspiré les candidats étaient ceux constitués du groupement de textes autobiographiques en 3e, de la leçon inaugurale en latin 5e autour de l'âge d'or, d'une fable médiévale de Marie de France, d'un groupement de lettres de la marquise de Sévigné.

Ceux qui ont moins inspiré les candidats portaient sur le texte argumentatif, les types de phrases, le personnage d'Hypatie. Le dossier qui portait sur le théâtre à Rome et le subjonctif en latin n'a inspiré aucun des candidats qui devaient le commenter, bien que sans surprise dans son contenu.

3. Les compétences évaluées lors de l'épreuve orale d'admission

Le jury est amené à se prononcer sur des aptitudes professionnelles propres au métier d'enseignant en général et plus particulièrement en lettres.

Le temps de préparation est court relativement au corpus de documents qu'il faut analyser et à l'exposé qu'il faut préparer. Les candidats doivent donc être capable de lire et comprendre rapidement, restituer l'essentiel d'un texte lu, avoir un regard critique, être apte à élaborer une problématique et à construire rapidement un plan détaillé d'exposé.

Les problématiques que les dossiers contenaient n'étaient pas indiquées à l'avance aux candidats. Ils devaient observer eux-mêmes que, par exemple, tel chapitre de manuel était mal construit car trop long ou trop ambitieux, avec des exercices qui n'étaient pas assez en lien avec les notions abordées. Les documents donnés aux élèves ne correspondaient pas toujours aux objectifs fixés par les textes de cadrage. Parfois, c'est le rapport entre les notions abordées et les textes supports qui n'était pas bien évident. Les candidats devaient donc anticiper les problèmes que pourrait rencontrer un enseignant avec ses élèves s'il suivait fidèlement la démarche proposée et suggérer ensuite des améliorations ou des activités de substitution, afin de pallier les insuffisances des documents supports.

Parfois, le dossier contenait des documents représentatifs des évolutions programmatiques et des nouvelles exigences du métier d'enseignant : histoire des arts, nouveaux programmes de lettres ou de langues anciennes, nouvelles technologies, socle commun, lutte contre les discriminations. Les candidats étaient amenés à identifier ces évolutions, indiquer comment les prendre en compte, voire montrer qu'ils les avaient déjà intégrées dans leurs pratiques.

Il arrivait que le dossier contienne des éléments inattendus: texte, image ou auteur peu ou jamais rencontrés dans un manuel, approche pédagogique novatrice, thématique nouvelle, document issu d'un site internet, etc. Les candidats pouvaient se montrer curieux et ouverts, rechercher l'intérêt ou les limites de ces nouveautés, admettre éventuellement une marge de progression dans leur développement personnel, sans se laisser déstabiliser par un élément qu'ils ne connaissaient pas. Leur posture face à un objet inconnu, leur curiosité, leur désir d'en savoir plus serviront de modèle à leurs élèves.

L'exposé supposait que l'on sache s'adresser à autrui avec clarté et planifier son propos. La situation d'examen a parfois entraîné des manifestations de stress dont le jury n'a pas tenu rigueur quand elles s'en tenaient à des limites raisonnables. Il fallait montrer qu'on était capable de prendre la parole devant un public nouveau et d'occuper un espace sonore suffisant, qu'on suivait un plan ordonné sans s'y perdre, qu'on était dans une véritable expression orale, et non pas dans simplement dans un écrit oralisé. Puisqu'il s'agissait justement d'une épreuve orale, on pouvait admettre des hésitations, des erreurs, des reformulations successives, mais le moins possible. Enfin, la correction de la langue était essentielle.

Le dialogue avec le jury a été très important. On a pu y faire la preuve qu'on savait échanger efficacement, défendre de façon convaincante certains partis pris, voire surprendre le jury en lui donnant à découvrir ce à quoi il n'avait pas lui-même suffisamment prêté attention dans un dossier ; mais il fallait aussi montrer qu'on savait prendre en compte les propositions d'autrui et qu'on pouvait évoluer dans son approche du problème. Certains de ces échanges, riches, ont pu rattraper des exposés qui avaient été maladroits.

Ont été plus particulièrement appréciés les candidats qui ont montré qu'ils maîtrisaient tout ou partie des **compétences professionnelles**, identifiées par exemple par Philippe Perrenoud (*Dix nouvelles compétences pour enseigner*, 1999):

- Connaître l'essentiel des contenus à enseigner, qu'il s'agisse de la culture humaniste et de la maîtrise de la langue, ou, au moins, faire preuve de son propre appétit de lecture et de culture.
- Définir des objectifs d'apprentissage adaptés, anticiper sur les difficultés des élèves, construire des progressions, des dispositifs pédagogiques variés, utiliser les différents outils et lieux mis à disposition dans les établissements scolaires.
- Avoir un regard critique sur les situations d'enseignement, voire être sensibilisé aux grands principes théoriques des sciences de l'éducation mis en application dans nos pratiques.
- Gérer la progression des apprentissages, l'hétérogénéité des élèves, les relations individualisées ou de groupe, lutter contre l'échec scolaire.
- Susciter la motivation des élèves, les responsabiliser, les impliquer.
- Faire travailler les élèves ensemble.
- Travailler en équipe interdisciplinaire, avoir une réflexion qui dépasse le cadre de la seule classe, prendre en compte les objectifs d'apprentissage d'autres disciplines.
- Se servir pour soi et avec les élèves des nouvelles technologies, en connaître les enjeux.
- Connaître les devoirs et enjeux éthiques de la profession d'enseignant.
- Envisager son développement personnel, construire sa propre formation.

Pour réussir cette épreuve orale d'admission, l'exposé et l'entretien avec le jury doivent montrer qu'on a au moins adopté à titre personnel une **démarche de développement** de l'ensemble de ces compétences professionnelles.

Il est conseillé de s'entraîner oralement avec un collègue à l'analyse de documents de type professionnel : extraits de manuels, de textes de cadrage, de productions d'élève, de documents pédagogiques de tout type, etc., en se demandant à chaque fois ce qu'ils impliquent du point de vue de ces compétences. Observer des situations de cours et échanger avec les enseignants concernés sera également profitable.

X=x=x=x=X